

Accusé de réception en préfecture
047-21470320-20210406-202116-DE
Date de télétransmission : 12/04/2021
Date de réception préfecture : 12/04/2021

Bon-Encontre

Bon-encontre, une ville fière de son passé et résolument tournée vers l'avenir

Projet Educatif de Territoire PEDT 2021-2024

I. Concertation avec l'ensemble des partenaires

A. Retroplanning

B. Enquête auprès des intervenants périscolaires

1. Analyse de l'évaluation au près des intervenants

C. Enquête auprès des familles

1. Analyse du questionnaire

II. Organisation à la rentrée scolaire 2021

A. Objectifs éducatifs du PEDT

B. Effets attendus

C. Critères d'évaluation

D. Horaires des écoles

1. Ecole St Ferréol

2. Ecole Brassens

3. Ecole Mitterrand

E. Organisation des temps périscolaires

III. Conclusion/Perspectives

IV. Annexes

- **Diagnostic « plan mercredi » ALIIPA**
- **Tableau évaluation des axes du PEDT 2018-2021**

La municipalité a construit ses activités dans le cadre d'un **projet éducatif territorial** (PEDT), signé pour des périodes de 3 ans depuis 2014 menant ainsi une réflexion globale sur la prise en charge de l'enfant tout au long de la journée, de la semaine et de l'année.

Le dernier PEDT, signé pour la période de 2018 à 2021, arrive à échéance et la collectivité a souhaité s'engager dans le renouvellement de son PEDT.

Afin d'apporter des axes d'amélioration, de vérifier si les objectifs visés sont atteints, de questionner la pertinence du projet et de faire évoluer le PEDT en fonction des nouveaux besoins, il est nécessaire de réaliser un **diagnostic**.

Cette phase d'évaluation est un moyen de questionner à nouveau tous les acteurs intervenant dans la journée des enfants (Les parents d'élèves, les enseignants, les animateurs périscolaires, les associations...). Il est apparu indispensable que chacun puisse s'exprimer, confronter ses expériences et faire le point sur ce qui existe déjà afin de proposer des pistes d'amélioration.

Cependant, dans ce contexte sanitaire, il est difficile d'organiser des réunions avec les partenaires. Ainsi, la méthodologie a été revue pour privilégier des rencontres individuelles ou des phases d'évaluation en distanciel.

Le PEDT de la commune de Bon-Encontre s'articule pleinement avec le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), il ne se résume pas à l'organisation des temps scolaires et périscolaires mais concerne tous les enfants et vise à mettre en œuvre et à développer une politique globale en faveur des enfants de 0 à 17 ans.

I. Concertation avec l'ensemble des partenaires

Toujours soucieuse d'une démarche concertée avec les partenaires (enseignants, personnels municipaux, associations de parents d'élèves, intervenants périscolaires, commissions municipales et conseil municipal...) malgré la crise sanitaire, la collectivité s'est adaptée en privilégiant des rencontres individuelles et des démarches d'évaluation dématérialisées.

Cette démarche de concertation s'inscrit dans la continuité du diagnostic du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) et du PEDT (Projet Educatif du Territoire).

A. Retroplanning

Dans un courrier du 8 décembre 2020, l'inspection académique demandait à la collectivité de transmettre sa proposition d'organisation du temps scolaire avant le 15 février 2021 (reporté ensuite au 15 mars). La concertation et la phase de diagnostic a alors démarré.

- **6 janvier 2021 :**

Consultation des représentants des parents d'élèves sur les rythmes scolaires

- **26 janvier 2021 :**

Conseils d'école de l'école G. Brassens : Consultation des enseignants et parents, validation du renouvellement du système dérogatoire semaine à 4 jours

- **2 février 2021 :**

Conseil d'école de l'école St Ferréol : Consultation des enseignants et parents, validation du renouvellement du système dérogatoire semaine à 4 jours

- **4 février 2021 :**

Conseil d'école de l'école Mitterrand : Consultation des enseignants et parents, validation du renouvellement du système dérogatoire semaine à 4 jours

- **9 février 2021 :**

Courrier du Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports-DDCSPP pour le renouvellement des PEDT et des plans mercredi. Eléments signés à transmettre au plus tard le 31 mai 2021

- **24 février 2021 :**

Information de la démarche de diagnostic en commission jeunesse-affaires scolaires-petite enfance.

Par rapport au contexte sanitaire et à l'échéance, choix de privilégier des entretiens d'évaluation individuels et des fiches dématérialisées plutôt que de réunir tout le groupe de pilotage mais volonté de concerter tous les partenaires (centre aéré, intervenants associatifs, parents d'élèves...)

- **Du 25 février au 1er mars 2021 :**
 - Préparation des fiches évaluation individuelle
 - Evaluation des activités périscolaires de 16h45 à 17h45 (associations/intervenants extérieurs)
 - Evaluation des projets mis en place pendant les garderies et la pause méridienne (open d'échecs, citoyens en herbe) (personnel municipal)
 - Evaluation de l'Accueil Périscolaire à Mitterrand (personnel municipal)
 - Evaluation de la Maison des jeunes pendant le temps périscolaire (service jeunesse)
 - Evaluation du plan mercredi (Alijpa St Ferréol)
 - Préparation d'un questionnaire destiné aux parents
 - **Du 1er au 12 mars 2021 :**
 - Échanges avec les équipes périscolaires/Bilans
 - Rencontres individuelles avec les partenaires
 - **1^{er}/03** Envoi des fiches d'évaluation à tous les intervenants
Envoi outil de diagnostic du Plan Mercredi à l'Alijpa
 - **2/03** Envoi du questionnaire aux élus pour validation
 - **9/03** Entretien avec le Directeur de l'Alijpa
 - Diagnostic du plan Mercredi
- Délibération en Conseil municipal pour maintien des rythmes scolaires à 4 jours**
- **10/03** Mise en forme du questionnaire en ligne
 - **11/03** Envoi du questionnaire à tous les parents d'élèves + mise en ligne sur le site internet et le Facebook de la Mairie
 - Rencontre de certains intervenants périscolaires/bilan/échanges
 - Envoi du questionnaire à la directrice du Multi Accueil
- **Du 15 au 24 mars :**
 - Analyse des fiches évaluation
 - Analyse du questionnaire
 - Evaluation des axes fixés lors du précédent PEDT (tableau)
 - Axes d'amélioration/projets
- **Du 22 mars au 2 avril 2021 :**
 - Rédaction du PEDT
 - Rédaction du projet de délib en Conseil Municipal

- **6 avril 2021 :**
 - Délibération en Conseil municipal
- **Avril-mai**
Envoi à la DDCSPP **date butoir 31/05/2021**
- **Septembre 2021**
Mise en œuvre

B. Enquête auprès des intervenants périscolaires

1. Analyse de l'évaluation au près des intervenants

Les 7 intervenants se sont exprimés sur les axes d'amélioration dans l'organisation et sur leur préférence entre l'organisation actuelle et celle qui était proposée sur 4 jours ½ avec les TAP.

83.5% sont pleinement satisfaits de l'organisation actuelle et estiment qu'elle n'a pas « modifié » leurs interventions par rapports à l'organisation sur 4 jours ½ avec les TAP.

Ils apprécient le temps de transition de 16h30 à 16h45 qui permet de constituer les groupes, sur le volontariat des enfants, et de réaliser une séance d'1h jusqu'à 17h45.

85% préfèrent l'organisation actuelle.

1 intervenant trouve cependant que les TAP impliquaient/responsabilisaient davantage les enfants qui venaient après s'être inscrits et s'engageaient pour une session complète. Cet intervenant se prononce avec une préférence à 4 jours ½, uniquement si les moyens matériels sont suffisants.

1 intervenant trouve au contraire que de ne pas imposer cet engagement à l'enfant mais de le laisser choisir en fin de journée s'il souhaite participer ou non et de pouvoir changer chaque jour d'activité est beaucoup plus cohérent par rapport au rythme de l'enfant qui est sans cesse sollicité.

Tous ont noté la bonne organisation avec un temps de transition entre la fin de l'enseignement et le début de l'activité, la présence d'un référent qui peut gérer les petites problématiques, les talkies walkies pour communiquer d'un pôle à l'autre et la bonne relation avec la responsable du Projet Educatif Territorial.

Axes d'amélioration :

- Manque un temps d'évaluation avec les enfants car ils partent quand ils le souhaitent (garderie)
- Manque des espaces couverts en cas de mauvais temps
- 1 intervenant soulève que la rémunération n'a pas évolué depuis 2014

Bilan très positif et réel partenariat qui s'est construit depuis plusieurs années avec les intervenants. Véritables acteurs des temps périscolaires, les intervenants sont souvent impliqués et consultés dans les projets des écoles ou du service jeunesse.

C. Enquête auprès des familles

Avant le questionnaire, axé sur le PEDT et la prise en charge globale en faveur des enfants de 0 à 17 ans, les représentants des parents d'élèves et les enseignants ont été concertés sur les rythmes scolaires.

Lors des 3 conseils d'écoles, 90% se sont positionnés pour un maintien de l'organisation actuelle à 4 jours. 7,5% ont exprimé l'intérêt d'un retour à 4 jours ½. 1 personne s'est abstenue.

Le questionnaire proposé concernait donc l'ensemble de l'offre d'accueil et de loisirs en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse ainsi que l'organisation (encadrement, horaires...) mais pas les rythmes scolaires.

Concernant les rythmes scolaires, la collectivité engagera une nouvelle concertation durant les 3 années.

1. Analyse du questionnaire

Le questionnaire a été envoyé à 500 parents des écoles. Il a été mis en ligne sur le site internet et sur le Facebook de la ville de Bon-Encontre. Il a également été transmis à la responsable du service Petite Enfance pour être envoyé aux parents dont les enfants fréquentent les structures petite enfance.

En date du 17 mars, il y a eu **135** répondants.

3.1% Concernent les 0-3 ans

34.1% Concernent les 3-6 ans

62% Concernent les 6-11 ans

0.9% Concernent les 11-17 ans

Globalement, les familles sont satisfaites de l'offre et de l'organisation puisque la note moyenne attribuée est de **7/10**

Concernant la petite enfance, **68.2%** estiment que l'offre en faveur de la petite enfance est suffisante.

Concernant les activités périscolaires :

90.7% sont satisfaits des horaires des garderies

84.5% sont satisfaits du contenu des activités proposées en garderies

75.2% sont satisfaites activités proposées par des intervenants extérieurs

Parmi les **axes d'amélioration**, les parents ont exprimé à plusieurs reprises qu'ils souhaiteraient être informés de ce qui est proposé pendant la garderie ou comme activité périscolaire encadrée par les intervenants extérieurs. **Il peut être intéressant de créer un journal réalisé par les enfants qui présente ce qu'ils font avec leur regard et leur ressenti.**

Concernant la connaissance des structures, il semblerait que les parents connaissent peu le LAEP et la Maison des Jeunes mais cela s'explique car les enfants des répondants sont majoritairement scolarisés dans les écoles maternelles et primaires et n'ont pas le besoin d'utiliser ces structures.

Cependant, la communication devra être accentuée en début d'année scolaire pour présenter ces structures.

55.8% des répondants fréquentent le centre aéré

88.8% sont satisfaits des activités proposées au Centre aéré

64.7% sont satisfaits des horaires (6 personnes). Mais il apparaît important de préciser que 36 personnes ont exprimé leur souhait d'élargir l'amplitude d'ouverture en se calquant sur les horaires des garderies des écoles.

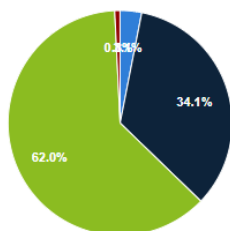
Ils proposent tous que le centre soit ouvert de 7h30 à 18h30

Quelques parents souhaiteraient beaucoup plus d'activités sportives et culturelles dans les temps périscolaire et extrascolaire.

Certains trouvent que les associations bon-encontres ne sont pas du tout représentées au sein des écoles ou du centre aéré. C'est une réalité

Quel âge à votre enfant?

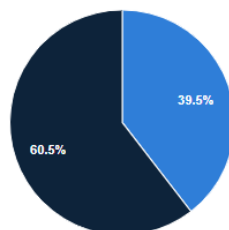
Chart options »



0-3 ANS	4
3-6 ANS	44
6-11 ANS	80
11-17 ANS	1

S'il n'est pas scolarisé, votre enfant fréquente-t-il une structure sur la commune?

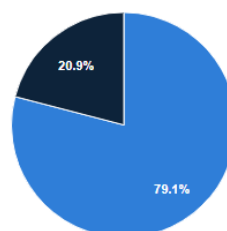
Chart options »



Oui	51
Non	78

Connaissez vous l'existence de la Maison de la Petite enfance (crèche, multi accueil, RAM)?

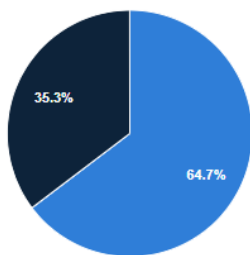
Chart options »



Oui	102
Non	27

Les horaires du centre aéré (8h-18h) correspondent-ils à vos besoins?

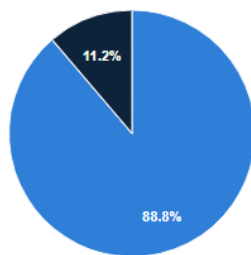
Chart options »



Oui	66
Non	36

Les activités proposées sont-elles adaptées aux envies/besoins de vos enfants?

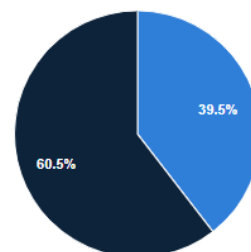
Chart options »



Oui	87
Non	11

Connaissez-vous la Maison des Jeunes?

Chart options »



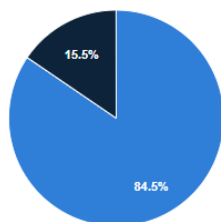
Oui	49
Non	75

Connaissez-vous le LAEP (lieu d'accueil enfants parents)?

Chart options »

Les activités proposées par le personnel municipal lors des garderies ou de l'accueil périscolaire sont-elles adaptées aux envies/besoins de vos enfants?

Chart options »



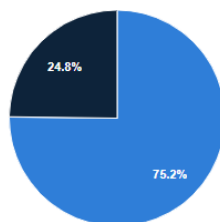
Oui	109
Non	20

Oui	109
Non	20

Si vous êtes concernés, selon vous, l'offre en faveur de la petite Enfance est-elle

Les activités périscolaires sportives, culturelles ou artistiques encadrées par des intervenants extérieurs sont-elles adaptées aux envies/besoins de vos enfants?

Chart options »



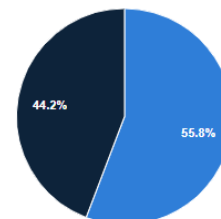
Oui	97
Non	32

Les horaires des garderies sont-ils adaptés à vos besoins?

Chart options »

Votre enfant fréquente-t-il le centre aéré (St Ferréol association Alijpa)?

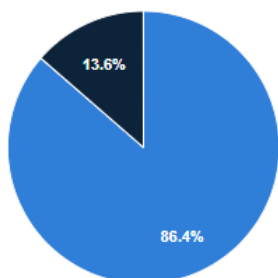
Chart options »



Oui	72
Non	57

Les projets proposés vous semblent-ils répondre aux attentes/besoins des jeunes?

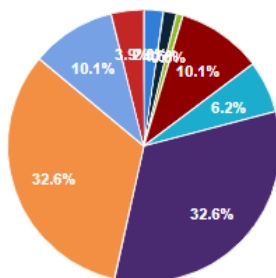
Chart options »



Oui	57
Non	9

S'il fallait juger l'offre d'accueil et de loisirs pour les enfants de 0 à 17 ans sur la commune de Bon-Encontre, quelle note attribuez vous?

Chart options »



2	3
3	2
4	1
5	13
6	8
7	42
8	42
9	13
10	5

II. Organisation à la rentrée scolaire 2021

A. Les objectifs éducatifs du PEDT

➤ Les axes précédents

- Améliorer la réussite scolaire et individuelle des jeunes
- Favoriser le vivre ensemble
- Développer la citoyenneté
- Socialiser les enfants à travers des activités périscolaires
- Offrir une prise en charge des enfants sur les temps péri et extra scolaires
- Développer la qualité de l'offre de loisirs et assurer la sécurité des enfants en développant, sur plusieurs années, des accueils périscolaires déclarés dans les 3 écoles
- Suivre et former les agents pour tendre à une qualification de tous pour assurer l'encadrement des enfants

➤ Les axes qui se dégagent après le diagnostic

- Impliquer les associations locales dans les activités péri et extra scolaires
- Sensibiliser les enfants à l'environnement
- Créer un climat éducatif bienveillant

- Favoriser l'accès de tous les enfants à toutes les activités
- Renforcer la communication auprès des familles
- Offrir aux familles une organisation péri et extrascolaire de qualité

B. Les Effets attendus

- Réussite scolaire et éducative
- Epanouissement des enfants sur tous leurs temps de vie : scolaire, périscolaire, extrascolaire avec des acteurs qualifiés
- Mobilisation des ressources du territoire pour garantir la continuité éducative entre le projet d'école et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire
- Egalité des chances dans l'accès aux activités de découvertes, sportives, artistiques et culturelles
- Accès à l'engagement citoyen

C. Les critères d'évaluation

- Le nombre d'actions réalisées avec des partenaires locaux/l'implication des associations locales dans les actions péri et extra scolaires
- L'implication des enfants et des jeunes dans les projets
- La satisfaction des parents
- Le nombre d'enfants participant aux activités péri et extra scolaires/la fréquentation des structures
- Le nombre d'enfants fréquentant le centre de loisirs
- Le financement

D. Horaires des écoles

Dans le cadre du décret N° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, un aménagement du temps scolaire réparti sur 4 jours hebdomadaires est mis en place dans les écoles de notre commune.

Après consultation des représentants des parents d'élèves, avis favorable de l'Agglomération d'Agen, collectivité chargée des transports, avis favorable des conseils d'écoles et délibération en Conseil Municipal, l'organisation retenue est la suivante :

1. Ecole St Ferréol

- 7h30-8h50 garderie
- 9h00-12h00 enseignement
- 12h00-13h30 pause méridienne
- 13h30-16h30 enseignement
- 16h30-17h00 transition + gouter
- 17h00-18h30 accueil pôles animations

2. Ecole Brassens

- 7h30-8h35 garderie
- 8h45-12h00 enseignement
- 12h00-13h45 pause méridienne

- 13h45-16h30 enseignement
- 16h30-17h00 transition + gouter
- 17h00-18h30 accueil pôles animations

3. Ecole Mitterrand

- 7h30-8h35 Accueil de Loisirs Périscolaire
- 8h45-11h45 enseignement
- 11h45-13h45 pause méridienne
- 13h45-16h45 enseignement
- 16h45-18h30 Accueil de Loisirs Périscolaire

E. Organisation des temps périscolaires

Ce planning correspond à l'année en cours. D'autres associations ou animateurs sont susceptibles d'intervenir. L'objectif étant de réussir à intégrer les associations bon-encontres.

Dans un souci de continuer à répondre aux objectifs du PEDT et permettre aux enfants de s'épanouir à travers la découverte d'activités ludiques, la collectivité propose des temps d'animation encadrés par le personnel municipal (plusieurs pôles) et des intervenants associatifs ou auto entrepreneurs en respectant la sécurité des enfants.

BRASSENS	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
CLASSE	ETUDE SURVEILLEE		ETUDE SURVEILLEE	
COUR/STABILISE				HANDBALL
COUR/PREAU		CROSS FIT		
SALLE ITEP 1		ECHECS	ECHECS	ECHECS
SALLE ITEP 2	GYM FITNESS		RELAXATION	
REFECTOIRE	ATELIER LOISIRS CREATIFS PERSONNEL MUNICIPAL			
SALLE LOISIRS CREATIFS ETAGE	ASSO RECRE		ASSO RECRE	ASSO RECRE
TERRAIN DE BASKET	ACTIVITES SPORTIVES PERSONNEL MUNICIPAL			
TERRAIN HERBE				
HALL	JEUX/COIN LECTURE PERSONNEL MUNICIPAL			
ST FERREOL	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
	ETUDE SURVEILLEE		ETUDE SURVEILLEE	
REFECTOIRE	ACTIVITES DIVERSES PERSONNEL MUNICIPAL			
SALLE PSYCHOMOTRICITE MATERNELLE	CROSS FIT	ASSO RECRE LOISIRS CREATIFS	GYM FITNESS Jusqu'à 17h35	

- **À l'école Mitterrand**, l'accueil de loisirs périscolaire existant, déclaré à la DDCSPP, a été élargi à la pause méridienne. 2 services sont organisés et ont entraîné la modification des horaires d'enseignement. Le projet pédagogique est retravaillé chaque année. Les activités proposées sont différentes des activités proposées pendant le temps scolaire. Nous faisons régulièrement le point avec la directrice d'école pour réajuster l'organisation.
- **À Saint Ferréol**, une étude a été conduite en 2019, en concertation avec les enseignants, le personnel et les parents d'élèves pour envisager la création et l'ouverture d'un Accueil de Loisirs Périscolaire à la rentrée de septembre 2019.
Malheureusement, la modification des plannings de travail des agents (passage à 80% d'un agent) et le manque de qualification n'a pas permis la création d'un ALP. Cependant, un projet pédagogique a été rédigé et le fonctionnement est proche d'un ALP : pôle d'activités le matin et le soir encadrés par le personnel municipal et activités sportives et culturelles encadrées par des intervenants extérieurs de 16h45 à 17h45.
- **À Brassens**, 2 animateurs périscolaires qualifiés ont été recrutés : 1 en septembre 2017, l'autre en septembre 2019 afin de professionnaliser l'encadrement des temps périscolaires (garderies et pause méridienne). Des intervenants extérieurs continuent de proposer des activités périscolaires de 16h45 à 17h45.
Des actions ont été mises en place : « open d'échecs » et « citoyens en herbe » pour rendre acteur les enfants et réduire les problèmes d'incidents ou de violence.
L'open d'échecs se déroule sur les temps de garderie le matin et le soir de début janvier à début février. Citoyens en herbe : les élèves de CM2, sur le volontariat, proposent et animent des pôles d'activités pendant la pause méridienne.

Accueil de Loisirs Périscolaire Mitterrand : 7h30-8h35 / 11h45-13h45 / 16h45-18h30

Garderie Brassens: 7h30-8h35 / 16h30-18h30 activités périscolaires 16h45-17h45

Garderie St Ferréol: 7h30-8h50 / 16h30-18h30 activités périscolaires 16h45-17h45

Les études surveillées se déroulent les lundis et jeudis de 16h45 à 17h45

- Il y a un référent périscolaire dans chaque école.
- De plus, des réunions « point d'étape » sont organisées environ 1 fois par trimestre afin d'améliorer l'organisation.
- Les conseils d'écoles sont également le fruit d'échanges constructifs avec le corps enseignant et les représentants des parents d'élèves afin d'améliorer constamment le fonctionnement.
- **Formation** : Les agents n'ont majoritairement pas souhaité s'orienter vers des formations qualifiantes (BAFA, CQP Animateur périscolaire) qui leur semblent longues et difficiles. Cependant, la responsable du service jeunesse affaires scolaires a accompagné la directrice de l'ALP dans sa VAE du BPJEPS qu'elle a obtenu et elle accompagne un animateur périscolaire dans la même démarche.
L'autre animateur a entamé une formation BAFD.
Les agents participent activement aux formations proposées par le CNFPT et ont sollicité la responsable du service pour reconduire des journées de formation en interne (réalisés en 2016-2017-2019)

III. Conclusion/Perspectives

Il convient de rappeler que le PEDT s'articule avec le Contrat Enfance Jeunesse (2018-2022)
Il ne se résume pas à l'organisation des temps scolaires et périscolaires mais il concerne tous les enfants et vise à mettre en œuvre et à développer une politique globale en faveur des enfants de 0 à 17 ans.

- ◆ **Des actions sont organisées pour créer des passerelles entre chaque structure :**
 - Visite des structures de la petite enfance à l'Accueil Périscolaire de la maternelle et de l'ALSH de St Ferréol
 - Actions communes entre les structures de la petite enfance (crèche, multi-accueil, RAM)
 - Organisation d'un repas des élèves de GS au self de l'école primaire
 - Accessibilité de tous les enfants aux activités gratuites ou selon QF

- ◆ **Des actions réalisées ou en cours sur la formation du personnel :**
 - Qualification du personnel
 - Formation interne à tout le personnel encadrant les enfants pendant les temps périscolaires
 - Formation du CNFPT pour tout le personnel encadrant les enfants pendant les temps périscolaires
 - Accompagnement VAE à l'obtention du BPJEPS pour les agents qui le souhaitent

- ◆ **La complémentarité avec les autres structures existantes sur la commune :**
 - Partenariat avec le centre de loisirs de St Ferréol qui répond à l'offre de loisirs le mercredi et les vacances scolaires
 - Ouverture de la Maison des Jeunes pour les jeunes de 11 à 17 ans

Activités extra-scolaires le mercredi au centre de loisirs : Plan mercredi

La collectivité organise une garderie gratuite de 7h30 à 8h50 et un transport gratuit vers le centre de loisirs pour favoriser la prise en charge des enfants le mercredi et leur proposer une offre de loisirs.
Il faut cependant soulever la problématique des horaires d'ouverture du centre de loisirs le mercredi matin (8h00) et le matin et soir pendant les vacances scolaires (8h00 – 18h00) qui impose l'organisation de garderie et de transport à la collectivité (charges de personnel, difficultés à trouver du personnel uniquement pour le matin et le soir, coût du transport...).

Ouverture Maison des Jeunes le soir après l'école

Depuis septembre 2019, la maison des jeunes ouvre les après midi de 15h à 16h30 pour proposer un accueil aux collégiens qui n'ont pas cours et qui attendent les transports scolaires.

Ces 3 dernières années, ont été réalisées :

- Aménagement des espaces (achat de mobilier, mise en place de « coins » lecture et jeux de société...)
- Formation du personnel municipal à l'animation et à l'encadrement des enfants

- Recrutement d'animateurs périscolaires et/ou quelques intervenants
- **Elargissement de l'amplitude d'ouverture du Multi accueil**
- Etude pour créer un accueil périscolaire à St Ferréol. Cela n'aura pas aboutit à la création de la structure mais aura permis de mettre en place un fonctionnement s'y rapprochant
- **Ouverture de la Maison des Jeunes sur le temps périscolaire (15h-16h30)**
- **Création d'un LAEP** (lieu d'accueil enfants parents)
- **Extension de l'ALP Maternelle à la pause méridienne : Mise en place de 2 services** à la maternelle avec un vrai projet pédagogique facilitant les temps calmes
- Mise en place d'activités pendant la pause méridienne à l'école Primaire Brassens + Open d'échecs pendant les garderies
- **Activités périscolaires** dans les écoles primaires de 16h45 à 17h45 avec des intervenants extérieurs

Cf tableau d'évaluation du PEDT

Perspectives 2021-2024

- Réaménagement/agrandissement des écoles du bourg
- Construction d'une salle de sport pour les écoles et les activités péri et extra scolaires
- Reconduire les formations internes + formation des personnels
- Projet ado entre la Maison des jeunes et le centre de loisirs
- Créer un journal des activités périscolaires
- Meilleure communication sur les structures LAEP-Maison des Jeunes
- Intégrer les associations locales dans les projets

Nom du coordonnateur : Laura QUINTY
Fonction : responsable du service jeunesse/affaires scolaires
Adresse : Mairie de Bon-Encontre Rue de la République 47240 Bon-Encontre
Courriel : l.quinty@ville-bon-encontre.fr
Téléphone : 05 53 77 74 60